
Entreprises de l'importation-exportation et commerce international

Panorama de branche

Données 2023

Convention collective n°3100 – IDCC 0043

Sommaire

1. Introduction-Méthodologie

2. Volet économique

- Effectifs et caractéristiques des entreprises
- Chiffre d'affaires
- Répartition régionale des établissements

3. Volet social

- Effectifs et profils des salariés
- Répartition régionale des salariés
- Conditions d'emploi
- Mouvements des salariés
- Absences
- Organisation du travail
- Rémunérations

4. Volet formation

- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Formation tuteur
- Plan de développement des compétences

1. Introduction - Méthodologie

Méthodologie - Sources de données

- **Enquête emploi formation 2024**
 - Données sociales
 - Caractéristiques des entreprises
- **L'Opcommerce**
 - Données issues du fichier transmis par France compétences, septembre 2024 : EMA, entreprises
 - Dossiers de formation financés par l'Opcommerce en 2023
- **Insee DSN 2022**
 - Données régionales

Méthodologie - Taux de retour de l'enquête

■ Enquête emploi formation 2024

Etude pilotée par l'Observatoire prospectif du Commerce.

- Envoi du questionnaire aux entreprises par mail. La mise en ligne et l'envoi du questionnaire, les relances (par mail), la saisie et la consolidation des données ont été réalisés par l'Observatoire.
- Traitement et analyse des données. Ces données ont été vérifiées (suppression des doublons, recodification et filtres sur les salariés présents au 31/12 de l'année) puis pondérées en fonction du poids de chaque taille d'entreprise dans la branche.

Structure de l'échantillon

	Entreprises répondantes	% d'entreprises couvertes	Nombre de salariés	% de salariés couverts
Moins de 10 salariés	346	9%	1000	10%
10 à 19 salariés	52	14%	726	14%
20 à 49 salariés	56	20%	1825	21%
50 salariés et +	26	46%	3196	51%
Total	480	11%	6747	18%

2. Volet économique

Effectifs et caractéristiques des entreprises

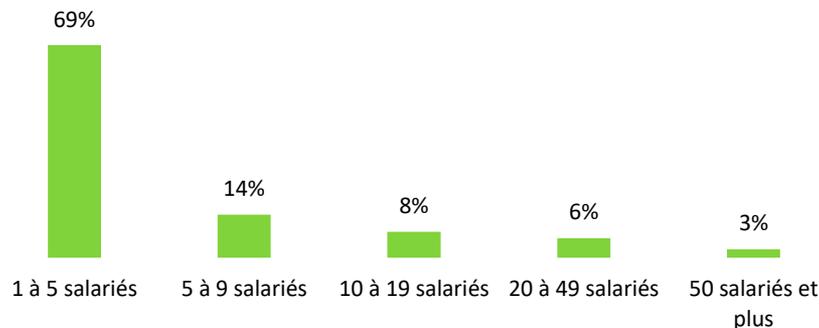
Chiffre d'affaires

Répartition régionale des établissements

Caractéristiques des entreprises

En 2023, la branche compte **5 290 entreprises**,
dont **877 entreprises de moins de 1 salarié.**

Répartition des entreprises selon leur taille



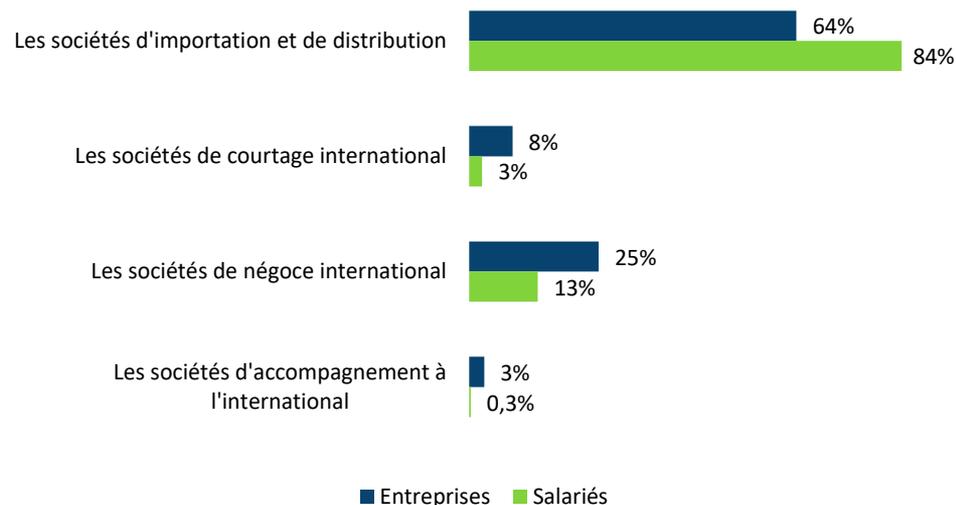
- **83%** des entreprises de la branche ont **1 à 10 salariés**,
- 3% des entreprises ont 50 salariés ou plus.

Caractéristiques des entreprises

La branche compte 4 familles d'activité :

- Les sociétés d'importation et de distribution
 - Les sociétés de courtage international
 - Les sociétés de négoce international
 - Les sociétés d'accompagnement à l'international
- Plus de 80% des salariés de la branche travaillent dans une entreprise d'importation et de distribution.
- Environ 20% des entreprises (représentant 10% des salariés) ont répondu « Autres » : agence commerciale, commerce de gros, machine à coudre, exportation, intermédiaires du commerce...

Répartition des entreprises selon leur famille d'activité



Chiffre d'affaires

Plus de deux tiers des entreprises ont un chiffre d'affaires en hausse entre 2022 et 2023

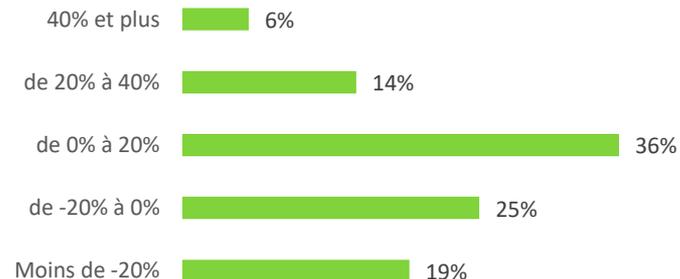
- A périmètre constant, l'évolution annuelle du chiffre d'affaires est en hausse de **3,7%**. L'évolution du CA connaît un net ralentissement.
- 36% des entreprises ont connu une hausse annuelle de leur chiffre d'affaires entre 0 et 20%.

Evolution annuelle du chiffre d'affaires

(à périmètre constant entre N et N-1, données non redressées)

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
8,1%	8,9%	8,6%	0,4%	2%	-7%	15%	18%	3,7%

Répartition des entreprises selon l'évolution annuelle du chiffre d'affaires

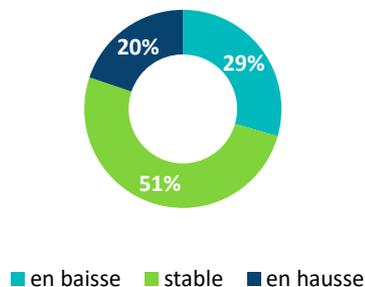


Chiffre d'affaires

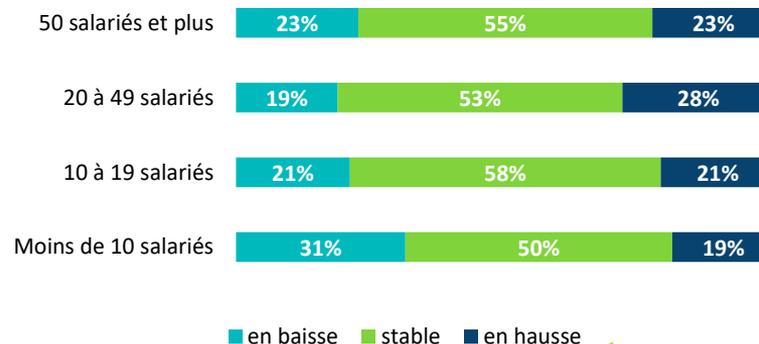
Pour 2024, 20% des entreprises envisagent une hausse du chiffre d'affaires (19% l'an dernier).

- Parmi les entreprises qui prévoient une diminution de leur chiffre d'affaires, un tiers d'entre elles anticipent une baisse de 21 % ou plus.
- En revanche, pour celles qui s'attendent à une augmentation, deux tiers visent une hausse supérieure à 10 %.

Répartition des entreprises selon l'évolution du chiffre d'affaires prévue en 2024

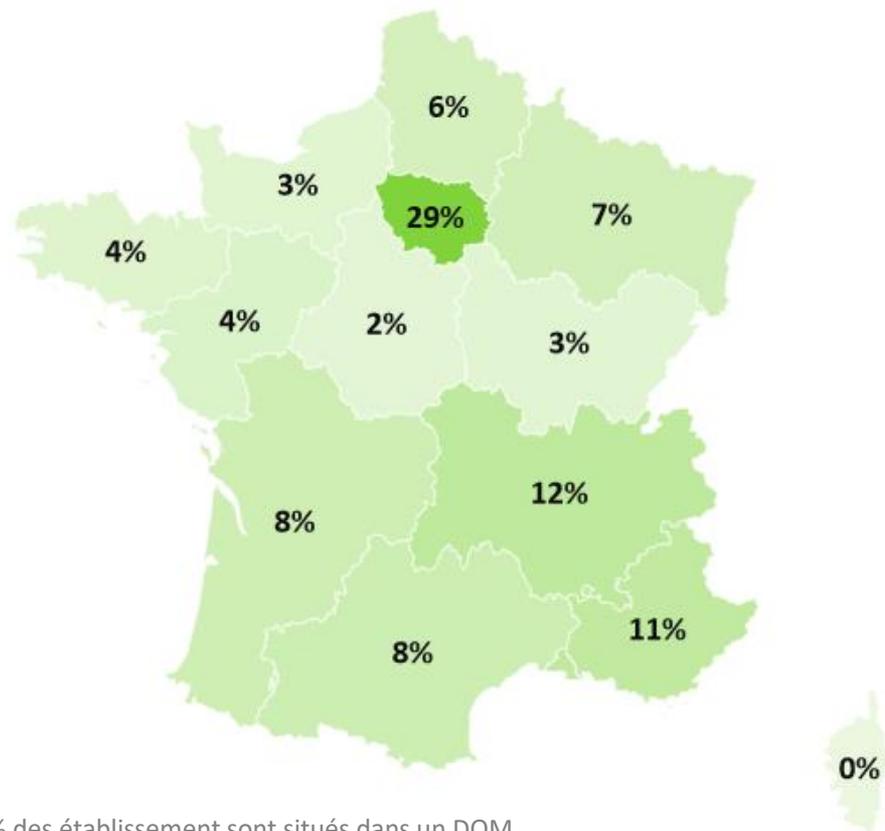


Répartition des entreprises selon l'évolution du CA prévue en 2024 et la taille de l'entreprise



Répartition régionale des établissements

La région Ile-de-France regroupe 29% des établissements de la branche.



base Insee DSN 2022

1% des établissements sont situés dans un DOM.

3. Volet social

Effectifs et profils des salariés

Répartition régionale des salariés

Conditions d'emploi

Mouvements des salariés

Absences

Organisation du travail

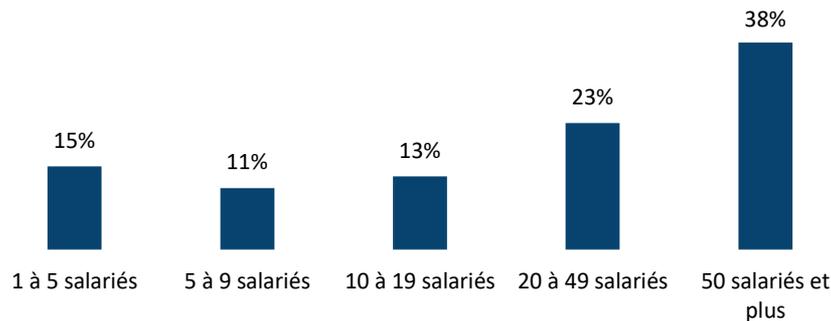
Rémunérations

Effectifs et profils des salariés

La branche compte **60 700 salariés**, soit **42 700 ETP ***

- Entre 2022 et 2023, le nombre de salariés de la branche est en augmentation de 0,7%.
- Les **entreprises de 50 salariés et plus emploient 38%** des salariés de la branche. Inversement, un quart des salariés travaillent dans une entreprise de moins de 10 salariés.
- Environ 580 salariés (en effectif moyen annuel) de la branche sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

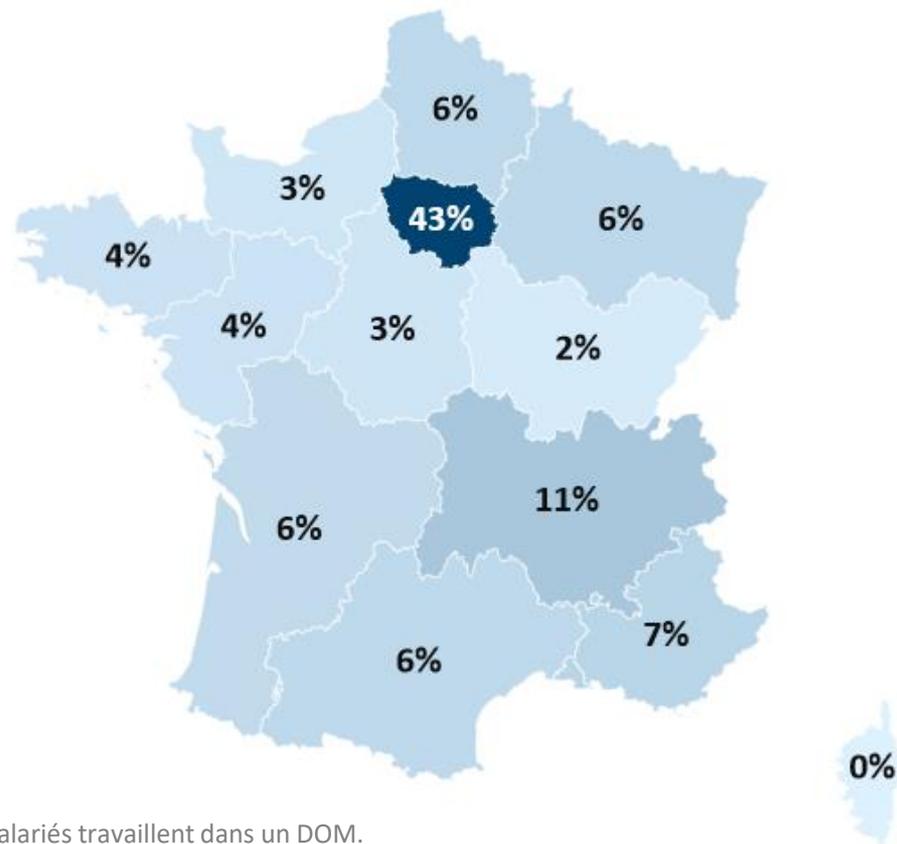
Répartition des salariés selon la taille de l'entreprise



*source Dares 2022

Répartition régionale des salariés

43% des salariés de la branche travaillent en région Ile-de-France.



1% des salariés travaillent dans un DOM.

base Insee DSN 2022

Effectifs et profils des salariés - CSP

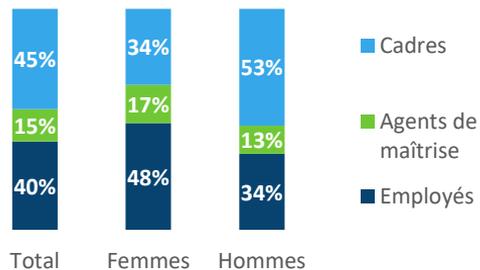
Plus de la moitié des salariés sont des hommes

- La branche compte **59%** d'hommes

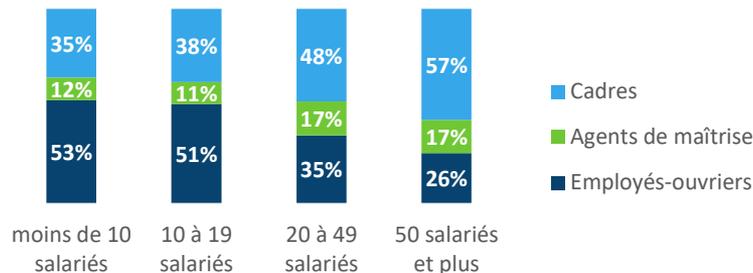
Une majorité de cadres (45%)

- 60% des salariés ont le statut « cadre » et « agents de maîtrise », cette part passe à 74% dans les entreprises de 50 salariés et plus.
- Les hommes sont surreprésentés dans la catégorie « cadre » (53% des hommes).
- Cette catégorie est plus présente dans les entreprises de 50 salariés et plus, où 57% des salariés sont des cadres;

Répartition des salariés selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe (en %)



Répartition des salariés selon la catégorie socioprofessionnelle et la taille d'entreprise

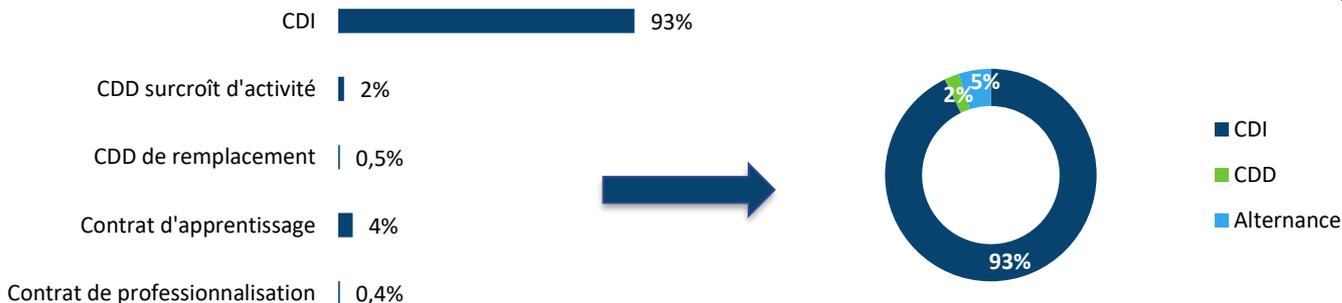


Effectifs et profils des salariés – Type de contrat

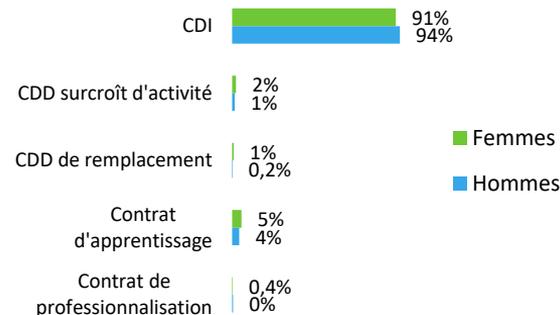
9 salariés sur dix sont en CDI

- La part de salariés en Contrat à Durée Déterminée est de 2%.
- Lorsqu'elles recrutent en CDD, les entreprises ont principalement recours à ce type de contrat pour faire face à un surcroît d'activité plutôt qu'un remplacement.
- En 2023, la part des contrats en alternance est de 5% alors qu'elle était de 6% l'année précédente et autour de 3% les années précédentes.

Répartition des salariés selon le contrat de travail



Répartition des salariés selon le contrat de travail et le sexe



Effectifs et profils des salariés – Temps de travail

93% des salariés travaillent à temps plein

- Le temps partiel est plus développé dans les TPE : environ 10% des salariés sont concernés.
- Le temps partiel concerne davantage les femmes (11% des salariées contre 3% des hommes).



89% travaillent à temps plein



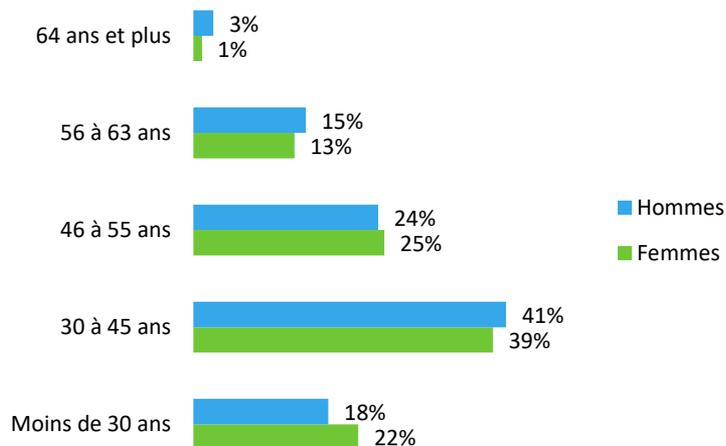
97% travaillent à temps plein

Effectifs et profils des salariés – Age

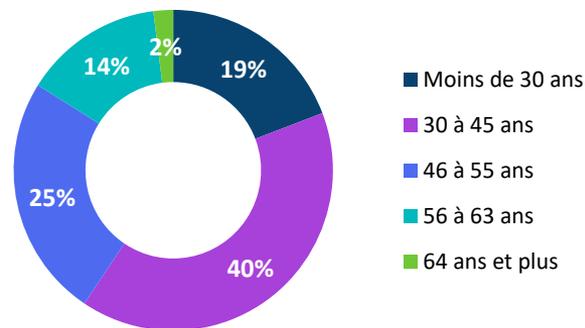
40% des salariés ont entre 30 et 45 ans

- Et **19%** ont **moins de 30 ans** en 2023,
- La pyramide des âges selon le sexe est homogène, avec une part plus élevée d'hommes à partir de 56 ans. Inversement, les femmes sont plus représentées parmi les moins de 30 ans.

Pyramide des âges selon le sexe (en %)



Répartition des salariés selon la tranche d'âge



Embauches et départs

En 2023, à périmètre constant, le solde des **embauches/départs en CDI est positif**. L'an dernier, le solde était également positif. Dans le secteur du commerce, la balance est négative. Inversement, tous secteurs confondus, il y a eu plus de recrutements en CDI que de départ.

- En 2023, **56% des entreprises ont recruté un salarié en CDI** et 53% ont connu des fins de CDI.
- En moyenne, dans les entreprises de 50 salariés et plus, 15 salariés ont été embauchés et 14 salariés ont quitté l'entreprise au cours de l'année (CDI uniquement).

Moyenne embauches et départs en CDI

	Nombre d'embauches moyennes par entreprise	Nombre de sorties moyennes par entreprise	
Moins de 10 salariés	1,1	0,8	<i>Solde positif</i>
10 à 19 salariés	2,4	1,8	<i>Solde positif</i>
20 à 49 salariés	5	4,9	<i>Solde positif</i>
50 salariés et +	15,4	13,6	<i>Solde positif</i>
Total	2	1,7	<i>Solde positif</i>

Embauches et départs

Administratif

- Le solde des embauches/départs en CDI est **positif**.

Turn-over (des CDI)

17,7%

Commerce

- Le solde des embauches/départs en CDI est **positif**.

14,9%

Techniciens

- Le solde des embauches/départs en CDI est **négalif**.
- 16,5% des effectifs ont été renouvelés pour les techniciens.
- Pour cette famille de métiers, le turn-over est plus fort dans les entreprises de moins de 20 salariés

16,5%

Transformation des contrats

En 2023, plus d'un CDD sur cinq a débouché sur un CDI.

Ce taux est similaire pour les contrats en alternance.

En France, 27% des apprentis sortis d'une formation en 2022 sont en emploi salarié dans le privé chez l'employeur de leur apprentissage 6 mois après leur sortie d'études. Cette part est de 20% pour les apprentis sortis d'une formation de spécialité commerce, vente.

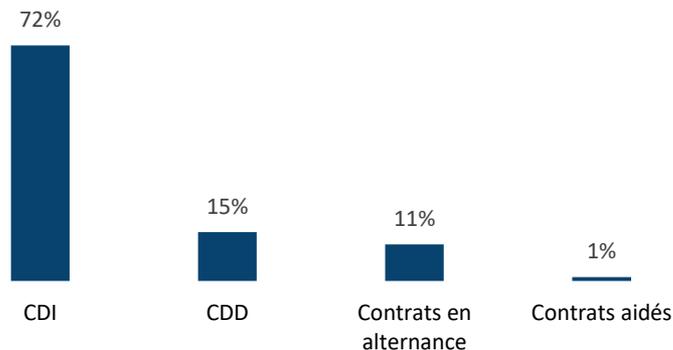
	CDD	Contrat en alternance
Taux de transformation en CDI	23%	23%

Embauches en 2023

73% des recrutements réalisés dans l'année sont des **Contrats à Durée Indéterminée** (pour 64% en 2022).

- 15% sont des CDD contre 83% tous secteurs confondus et 64% dans le commerce.
- Après une hausse en 2022, la part des recrutements en alternance atteint 11%.
- La part des recrutements en CDD baisse dans les entreprises de 50 salariés et plus : elle est de 19% contre 25% en 2022.
- Dans les entreprises de moins de 10 salariés, 13% des recrutements se font en CDD.

Répartition des recrutements selon le type de contrat



Répartition des recrutements selon le sexe



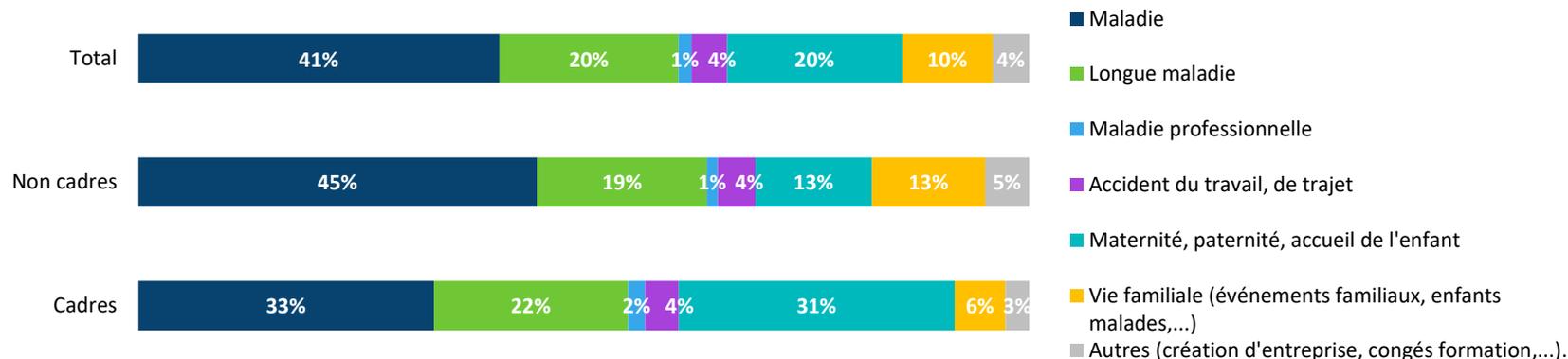
55% des recrutements concernent un **homme**

Absences

51% des entreprises ont déclaré avoir eu au moins un salarié absent au cours de l'année 2023

- 36% des salariés ont été absents au moins un jour dans l'année.
- **63% des jours** d'absence concernent **les non cadres**.
- La maladie est le premier motif d'absence, suivi de la longue maladie et des absences liées à la maternité/paternité.

Répartition des jours d'absence selon le motif et la CSP (en %)...



Organisation du travail - télétravail

35% des entreprises ont introduit le télétravail de manière pérenne (33% en 2021, 32% en 2022).

- Il est mis en place dans 88% des entreprises de 50 salariés et plus, et autour de 30% dans les entreprises de moins de 10 salariés.

Parmi elles, au global :

- **41%** l'ont fait dans le cadre d'un **accord**, versus 32% en 2021 et 35% en 2022.
- La présence d'un accord est corrélée à la taille de l'entreprise : 32% des entreprises de moins de 10 salariés et 68% des entreprises de 50 salariés et plus ont signé un accord;
- **23%** versent une **indemnisation** liée à la mise en place du télétravail, soit 2 points de plus qu'en 2022;
- **7%** ont l'intention de **réduire la surface des bureaux (12% en 2022)**.
- **35%** des entreprises ayant des salariés en itinérance **appréhendent les salariés itinérants dans les chartes** et/ou accords de télétravail.

Organisation du travail

Télétravail

- Dans les entreprises ayant mis en place le télétravail :
 - 52% des salariés non itinérants travaillent à distance au moins un jour par semaine.
 - 61% des salariés itinérants travaillent en home office au moins un jour par semaine.
- En moyenne, dans les entreprises ayant mis en place le travail à distance, les salariés effectuent **2,2 jours de télétravail** par semaine (salariés itinérants ou non).

Nombre de jours effectués en télétravail/ home office par semaine, par salarié

	Salariés itinérants	Salariés non itinérants
Moyenne	2,2	2,2

Organisation du travail

Semaine de 4 ou 4,5 jours

- **11% des entreprises** ont mis en place la semaine de 4 jours ou de 4,5 jours
- Dans ces entreprises, c'est la semaine de **4,5 jours** qui est l'organisation la plus **fréquente**.
- La semaine sur 4 ou 4,5 jours est une organisation plus fréquente dans **les petites structures**.
- 3% des entreprises envisagent de mettre en place cette organisation dans les deux prochaines années.

Autorisation d'absences supplémentaires rémunérées

- **Moins de 3% des entreprises** autorisent des absences supplémentaires rémunérées : 5 jours par an; événements familiaux...
- 2,5% des entreprises souhaitent mettre ces autorisations d'absence en place dans les deux prochaines années.

Organisation du travail

Mesure de flexibilité du temps de travail

- **18% des entreprises** ont mis en place des mesures de flexibilité. La principale est **les horaires libres** d'arrivée et de départ. Elle est suivie des forfaits jours.
- Cette part atteint 33% pour les entreprises de **50 salariés et plus**.

- 10% des entreprises envisagent de mettre des mesures de flexibilité du temps de travail dans les deux prochaines années.

Fin de carrières

- **3% des entreprises** ont pris des mesures d'aménagement de temps de travail pour les fins de carrières : temps partiel; retraite progressive; plus de télétravail...
- C'est un dispositif plus fréquent dans les entreprises **de 50 salariés et plus**.

Organisation du travail

Mesures/initiatives favorisant la RSE

- Comme l'an dernier, **15% des entreprises** ont déjà mis en place ce type de mesures/initiatives.
- Cette part monte à **62% parmi les entreprises de plus de 50 salariés**.
- Les mesures concernant l'environnement sont les plus fréquentes (recyclage, tri, transports plus vert...) suivi des mesures pour favoriser le bien être en entreprise.

Organisation du travail

Mesures/initiatives soutenant la RSE mises en place dans les entreprises du secteur :

Environnement: Bilan carbone, recyclage, tri, réduction des impressions, ruches 18	Sensibilisation / journée thématique : Formations, semaine dév. durable, intervenant, séminaire 4	Transports : Véhicule électrique, bornes de recharge.. 14	Association : Soutien associations locales, engagement dans des programmes de solidarité, congé bénévolat 3
Certification : Great place to work, ISO 26000, Ecovadis, LUCIE Progress 7	Energie : Éclairage LED, contrôle de température, transition énergétique 7	Global : Charte, service RSE, groupe de travail RSE, comité RSE, audit,... 12	Achat : Achat responsable, importation de produits avec matière éco responsable 2
Bien être : Salle de sport, animation sportive, aménagement salle de pause, partenariat crèche, télétravail, formations, matériel,... 14		Inclusion : Handicap, politique de non discrimination, jeunes talents... 5	

Rémunération

35% des entreprises ont procédé à une **augmentation générale des salaires** en 2023 (hors minima), en 2022, elles étaient **30%**.

- En 2023, en moyenne, le taux d'augmentation est de **5,1%** (5% en 2022) et la médiane atteint 5% (2,7% en 2022).
- Pour les salariés de la fonction commerciale, la part fixe de la rémunération annuelle est de **86%, soit deux points de plus qu'en 2022**.
- La part fixe des fonctions support s'élève à **96%**.

Rémunération – Part fixe/Variable

	Part fixe	Part variable
Commerciaux	86%	14%
Fonctions supports	96%	4%

Rémunération

- Rémunération annuelle brute (salaires et primes) selon le coefficient

coefficient	Moyenne des rémunérations annuelles brutes versées en 2023 (salaires)			Moyenne des rémunérations annuelles brutes versées en 2023 (salaires et primes)			Nombre d'équivalents à temps plein concernés		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
C13	47 964 €	42 927 €	45 315 €	50 431 €	46 119 €	48 163 €	68	75	143
C14	49 650 €	43 842 €	47 640 €	54 964 €	46 561 €	52 056 €	123	65	188
C15	50 816 €	51 138 €	50 907 €	63 165 €	57 823 €	61 646 €	311	123	434
C16	62 924 €	61 478 €	62 539 €	71 366 €	70 826 €	71 222 €	90	33	123
C17	74 739 €	68 260 €	72 944 €	88 110 €	74 022 €	84 207 €	47	18	65
C18	103 004 €	80 001 €	95 212 €	121 419 €	90 777 €	111 039 €	33	17	50
C19	127 019 €	105 320 €	120 163 €	142 058 €	119 487 €	134 926 €	29	14	43
C20	s.s.	s.s.	131 740 €	s.s	s.s	157 598 €	35	4	39

s.s. : secret statistique
Données non redressées.

4. Volet formation

Contrat de professionnalisation

Contrat d'apprentissage

Formation tuteur

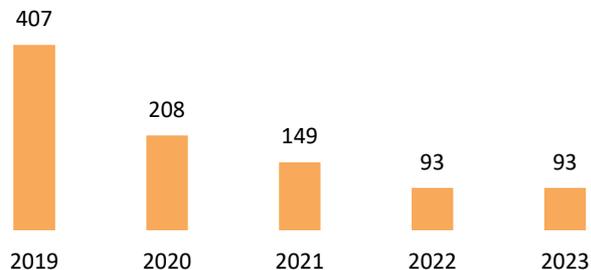
Plan de développement des compétences

Contrat de professionnalisation

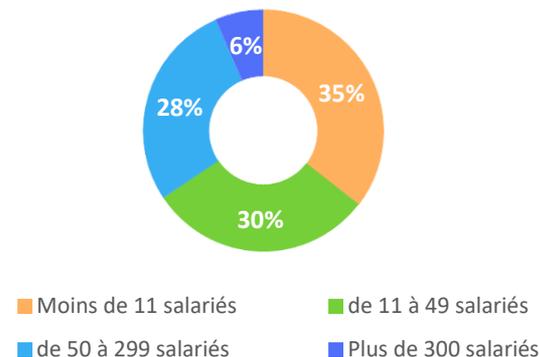
En 2023, **93 contrats de professionnalisation** ont été engagés.

- Le nombre de contrats s'est stabilisé entre 2022 et 2023 (-9% à l'échelle de l'Opcommerce),
- 35% des contrats se font dans une entreprise de moins de 11 salariés.

Evolution du nombre de contrats de professionnalisation



Répartition des contrats de professionnalisation selon la taille des entreprises



Contrat de professionnalisation

Caractéristiques des contrats

- 51% des contrats visent un niveau 7 (bac+5)
- 89% des contrats sont des CDD
- 85% concernent une **certification au RNCP**, 1% un CQP
- Et 14% une qualification CCN

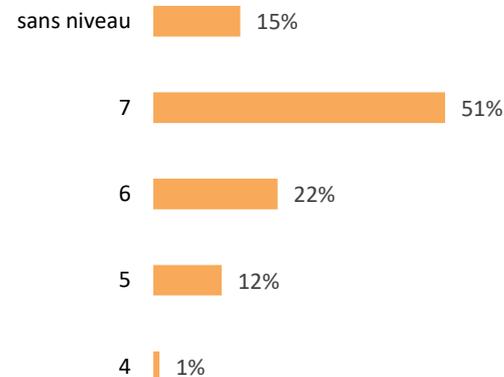


Les thèmes principaux des contrats

- Commerce, vente (19%)
- Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (9%)
- Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données (6%)



Répartition des salariés en contrat de professionnalisation selon le niveau visé



Contrat de professionnalisation

Niv. 3 : CAP
Niv. 4 : bac
Niv. 5 : bac +2
Niv. 6 : licence
Niv. 7 : master

Profils des bénéficiaires



- 58% **d'hommes**, depuis deux ans les hommes sont majoritaires

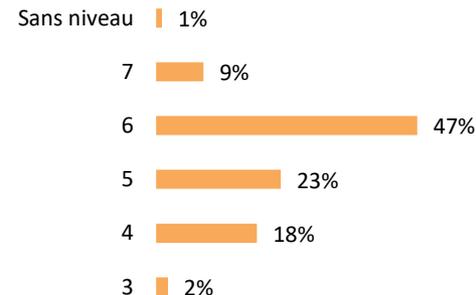


- 59% ont moins de 26 ans
- Moyenne d'âge : 27,6 ans



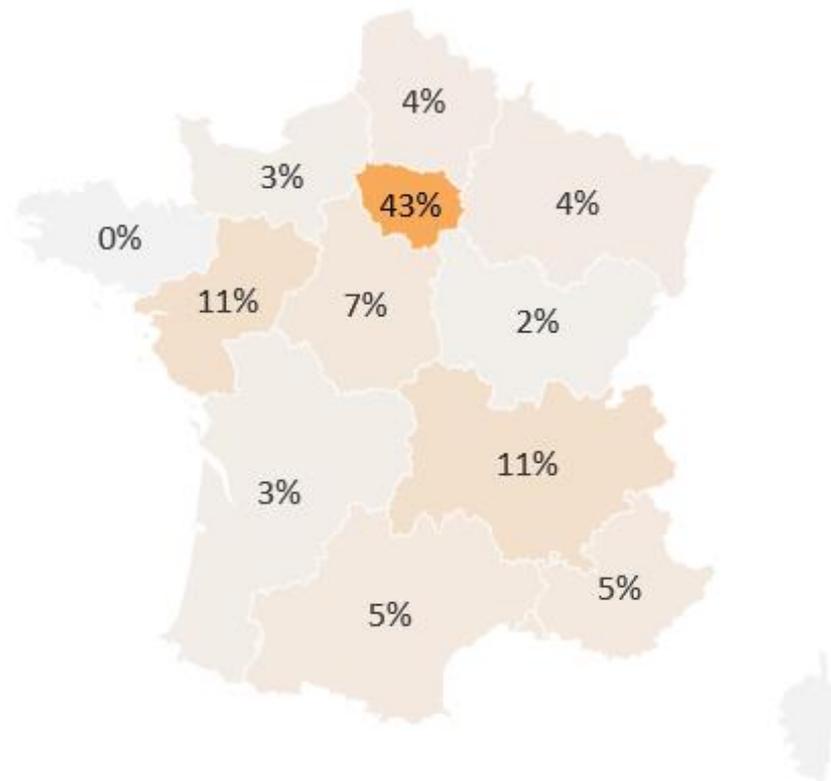
- 78 % ont un niveau bac+2 ou plus en entrant en contrat de professionnalisation.

Niveau avant le contrat



Contrat de professionnalisation

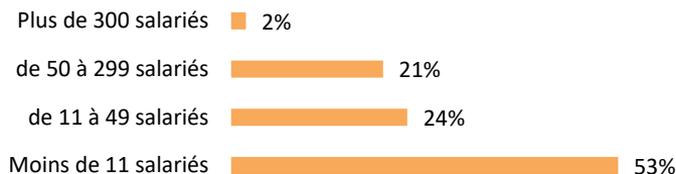
43% des contrats ont lieu dans des entreprises situées en région **Ile de France**



Contrat d'apprentissage

1 777 salariés ont été embauchés en contrat d'apprentissage, soit une hausse annuelle de 4% (contre -0,2% à l'échelle de l'Opcommerce)

Répartition des apprentis selon la taille de l'entreprise



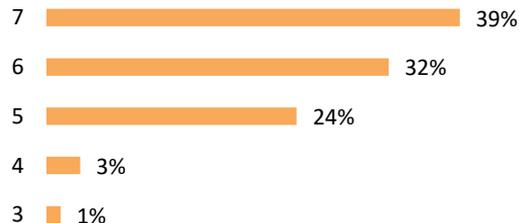
Profil des bénéficiaires :

- 51% de femmes



- 93% ont moins de 26 ans
- Moyenne d'âge : 21,3 ans

Répartition des apprentis selon le niveau visé



- Avant la formation, 36% des bénéficiaires ont un niveau de formation 4 ; 34% des bénéficiaires ont un niveau de formation 6.
- 71% des apprentis visent un niveau bac+3 ou bac + 5.

Contrat d'apprentissage

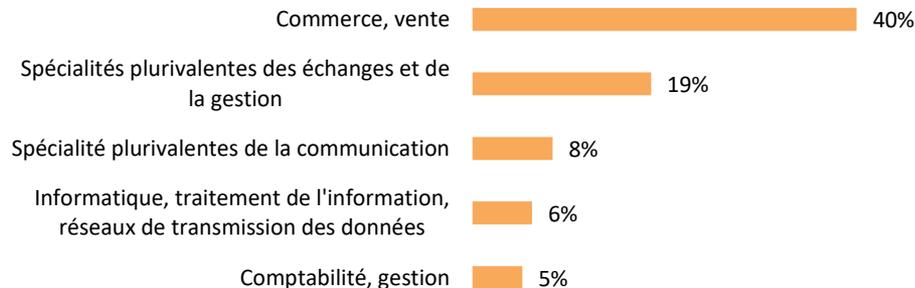
Caractéristiques des contrats d'apprentissage

Les thèmes principaux des contrats

- Commerce, vente (40%)
- Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (19%)
- Spécialité plurivalentes de la communication (8%)

Les principales certifications

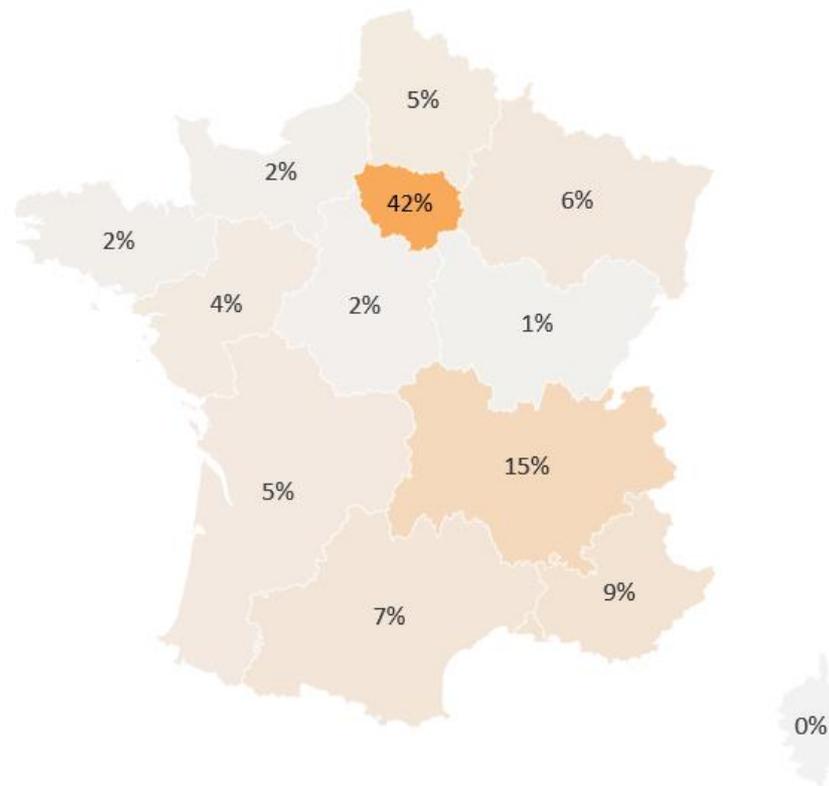
- BTS - Négociation et digitalisation de la Relation Client (8%)
- DipViGrM - Programme Grande Ecole (3%)
- BTS - Gestion de la PME (3%)



Contrat d'apprentissage

Répartition régionale des apprentis, selon le lieu de l'établissement :

- **42%** des contrats ont lieu dans une des entreprises situées en région **Ile de France**;
- Et **15%** en région Auvergne-Rhône-Alpes.

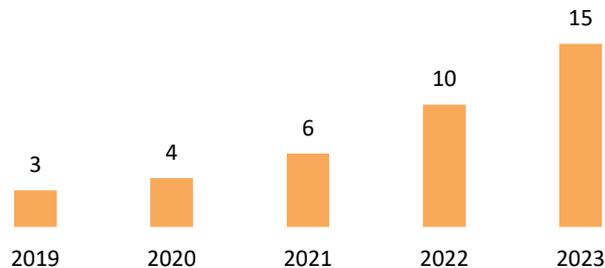


Formation tuteur

15 formations tuteur ont été prises en charge par l'Opcommerce en 2023 :

- En 2023, 9 stagiaires à la formation tuteur sont des **hommes**.
- La moyenne d'âge de ces stagiaires est de 38 ans (43 ans l'an dernier).
- 10 de ces stagiaires travaillent dans une entreprise de plus de 50 salariés.

Evolution du nombre de formations tuteur



Plan de développement des compétences

3 011 stagiaires formés dans le cadre du plan de développement des compétences (entreprises de moins de 50 salariés), soit une augmentation de 8%.

- **2 425** ont bénéficié des fonds **Compétences +**
- **586** ont bénéficié d'actions de formation **Click&Form**
- **55%** des entreprises ont entre **11 et 49 salariés**



- **55%** d'hommes, comme les trois années précédentes



- **44 %** de cadres
- **40%** d'employés
- **16%** d'agents de maîtrise

Les thèmes principaux des formations :

Click&Form :

- Santé et sécurité
- Langues étrangères
- Informatique, bureautique, logiciel

Compétences +

- Hygiène santé sécurité habilitation
- Informatique, bureautique, logiciel
- Commerce, vente

Contrairement aux entreprises de moins de 50 salariés, les formations imputées au titre du plan de développement des compétences pour les entreprises de 50 salariés et plus ne font pas toutes l'objet d'une demande de financement auprès des OPCO.

Ces derniers ne comptabilisent donc pas l'ensemble des formations imputées au titre du plan pour les entreprises de 50 salariés et plus.

CPNEFP Import-export et commerce international

Pour tout renseignement :

CCNIE

www.ccnie.org

Observatoire prospectif du commerce

www.loppcommerce.com

